

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
  - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
  - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.



● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 20/04/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
LE MARAIS-LA-CHAPELLE	"Les Crières"	05	55	05	○	□	▲
Labour. (Libre à l'enlèvement de la récolte)							
LE DETROIT	« 3 Route du Beau du Douit, la Bruyère Sentinière »	13	29	28	◐	□	▲
Propriété bâtie comprenant : une maison d'habitation, bâtiments à usage de cave, de garage et de stockage, anciens hangars, stabulation, herbages et bois-taillis.							
MANERBE	la Fosseirie	04	10	42	○	□	▲
Parcelles d'herbage.							
BEAUFOUR DRUVAL	Herbage aux Bœufs, la Pie, la Couture, Cour aux Bœufs, la Marie Jeanne	26	99	27	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbage.							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
CAMBREMER	Pièce de la Fontaine, Pièce Fouquet, Pièce des Fontaines, le Nouveau Monde, la Gde Pièce, 2345 rte départementale 50, 2289 rte départementale 50, la Bruyère, la Pte Bruyère, 2265 rte départementale 50, Couture Godet	23	27	54	◐	□	▲
Parcelles d'herbage, de verger haute-tige et basse-tige, maison d'habitation en ruine et hangars agricoles. Possibilité de revendre la maison. Biens libres à partir du 15 novembre 2026. Biens dont les productions sont déclarées relever (pour tout ou partie) de l'Agriculture Biologique.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
TORIGNY LES VILLES	La Haute Folie Guilberville	2	47	20	○	□	▲
COULOUVRAY BOISBENATRE	La Foresterie, L'Auvraire et la Chouannerie	12	68	07	●	□	▲
RAUVILLE LA BIGOT	Le Parquet	1	33	90	○	□	▲
<b>27 EURE – 02 35 59 66 97</b>							
PINTERVILLE	Les Hauts Prés	1	43	60	○	□	▲
Parcelles de prairie soumise à des zonages environnementaux et des servitudes d'utilité publique.							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
EMANVILLE	Couillerville - 3 rte de Couillerville	3	51	12	◐	□	▲
Exploitation avec équipements spécialisés pour la production "poules pondeuses", sur environ 3 ha 51 a 12 ca avec reprise de matériel.							
TREIS SANTS EN OUCHE - EXTENSION : MESNIL EN OUCHE - BERNAY - FONTAINE L'ABBE	La Bouisserie, 639 Rue De La Bonne Mare, Carentonne, La Quesnaye, Le Gennetay	149	08	34	◐	■	▲
Transmission d'une exploitation agricole comprenant vente, location, convention de mise en exploitation et cession de deux fonds agricoles.							
<b>76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93</b>							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
OISSEL	"Le Clos Gosse" "Fond du Carel" "Le Catelier" "Le Château" "La Briqueterie" "Le Quesnot"	62	41	44	○	■	▲
Cession globale d'une exploitation agricole orientée en polyculture élevage d'une surface totale de 62 ha 41 a 44 ca (sous réserve de document d'arpentage), dont 15 ha 29 a 47 ca en location et dont 6 ha 86 a 41 ca en location par Convention de Mise en Exploitation avec cession d'un fonds agricole							